

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 2022/2023

Préparé par Marc Perroud, trésorier de l'Association Sport et Culture pour la prochaine Assemblée Générale

La baisse régulière des adhérents qu'on constatait les exercices précédents, semble enrayée puisque on progresse de l'ordre d'une petite trentaine d'adhérents

Les recettes (81 711,27 €) sont en augmentation de l'ordre de 5,5 % et ce malgré une section en moins. Elles sont constituées à 97% par les cotisations des adhérents et pour moins de 3% de subventions.

Les dépenses s'élèvent à 83 666,20 € au même niveau que l'exercice précédent (+0,31%) Cela confirme la bonne maîtrise des dépenses

Le solde d'exploitation de l'ensemble des sections est négatif à hauteur de 1 956,93€

Tous les comptes bancaires sont positifs à la clôture de l'exercice

Compte de résultat du bureau

La cotisation de 5 € par adhérent reversée au Bureau par chaque section est utilisée pour le paiement des frais de fonctionnement de l'association, à savoir essentiellement l'assurance (Groupama) et divers frais de gestion (papier, cartouche d'encre, envois postaux...).

Compte tenu de l'augmentation des cotisations et de l'augmentation des adhérents le montant des cotisations et en augmentation 76% par rapport au précédent exercice

On notera la subvention d' 1500 € coté recette et coté charge un investissement pour la refonte du logo et du site pour 875 € +

Le boni d'exploitation est de 2 125,66 €

Le solde d'exploitation général est à l'équilibre (+168,73 €) € et les fonds propres s'élèvent à 48 716.42 €.

Ce niveau de fonds propres assure une relative « sécurité financière » à Sport et Culture (il couvre environ 65 % des charges de personnel alors que le seuil de sécurité se situe aux alentours de 50 ; Toutefois près de 35% de ces capitaux sont logés dans la section « bureau ». Pour une meilleure appréciation du niveau de risque il a été demandé à Sport 38 une estimation des couts de rupture (cas extrême non envisagé et non souhaité)

La gestion étant bénévole, il n'y a aucune rémunération vis-à-vis des responsables des sections et membres du Bureau et Conseil d'Administration.

Perspectives 2023

Les premiers éléments fournis par Sport 38 sont plutôt rassurants : dans le pire des cas (rupture conventionnelle avec tous les salariés Sport 38 le total des indemnités ne dépasserait pas 4 000 €, somme que Sport et Culture pourrait absorber)

D'autre part avec les prévisionnels fournis pour la nouvelle saison aucun risque financier n'est à craindre en 2023/2024 ('il en manque 3 mais sur des sections avec des réserves financières significatives)

Le trésorier